



AVIS AU CONSEIL N^o 13-02

Objet : L'urgent besoin d'écologiser l'économie énergétique en Amérique du Nord.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord :

EN CONFORMITÉ avec le paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel stipule que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil sur toute question relevant du présent accord [...] ainsi que sur la mise en œuvre et le développement du présent accord [, et qu'il] pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil »;

AYANT TENU un atelier public à Calgary (Alberta), au Canada, les 24 et 25 avril 2013, intitulé *L'écologisation de l'économie énergétique en Amérique du Nord*;

AYANT EXAMINÉ les observations et recommandations des participants à cet atelier, lesquelles figurent en annexe au présent avis;

RAPPELANT que le Conseil a estimé que « Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone » et « L'écologisation de l'économie nord-américaine » constituaient deux des trois thèmes fondamentaux du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015;

CHERCHANT à contribuer de façon constructive à l'atteinte de ces objectifs stratégiques dans le cadre du programme de travail concerté de la CCE pour 2013 à 2014;

CHERCHANT EN OUTRE à formuler des recommandations pertinentes en vue de déterminer les priorités qu'énoncera le plan stratégique pour 2015 à 2020;

TENANT COMPTE des groupes de projets envisagés dans le cadre du plan opérationnel de la CCE pour 2013 à 2014;

PRENANT NOTE des discussions qui ont cours depuis quelques années entre le Canada et les États-Unis sur l'énergie propre ainsi que le cadre bilatéral mexicano-américain sur l'énergie propre et les changements climatiques;

CONSIDÉRANT les pouvoirs généraux que l'article 10 de l'ANACDE confère au Conseil en vue de favoriser la coopération des Parties relativement aux changements climatiques et aux autres incidences environnementales que peuvent avoir le développement, le transport et l'utilisation des ressources énergétiques en Amérique du Nord;

FORMULE les observations et recommandations suivantes à l'attention du Conseil :

Observations générales

1. La réunion de Calgary a débuté par un discours de M. Mario Molina, lauréat d'un prix Nobel de chimie, et elle a donné lieu à des interventions des plus pertinentes par des représentants du secteur des combustibles fossiles, de la société civile et d'établissements d'enseignement du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les participants à l'atelier et les membres du CCPM ont convenu du rôle important que joue l'énergie fossile dans presque tous les aspects de l'économie nord-américaine, ainsi que les importants défis que présente le passage à une économie à faibles émissions de carbone qui se fonde sur l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, tout autant que sur une mixité énergétique. Les membres du CCPM ont approuvé une observation de M. Molina voulant qu'il faille agir au plus vite en vue d'accélérer ce passage, et reconnaître ainsi que des changements sont inévitables et qu'ils situeront l'Amérique du Nord en avant de certaines parties du monde qui tardent encore à agir dans ce domaine. Les principaux thèmes qui ont découlé des exposés donnés au cours de l'atelier sont les suivants :
 - Assurer la disponibilité et la sécurité à long terme de l'énergie dans l'ensemble de l'Amérique du Nord en y privilégiant l'autosuffisance énergétique.
 - Donner suite aux préoccupations concernant les changements climatiques et la quantité toujours plus grande d'énergie consacrée à chaque unité d'énergie requise pour extraire de l'énergie fossile telle que le pétrole, le charbon et le gaz naturel.
 - Favoriser le passage à une économie prospère à faibles émissions de carbone en développant soigneusement l'éventail de ressources nord-américaines en hydrocarbures, tout en tenant compte du fait que le gaz naturel peut constituer une source d'énergie transitoire qui a moins de conséquences sur le climat que d'autres sources d'énergie fossile.
2. En vue d'atteindre ces objectifs généraux, les participants à l'atelier ont formulé des observations et propositions clés en matière de politiques, dont les suivantes :
 - Le Canada, le Mexique et les États-Unis devraient élaborer une stratégie nord-américaine générale concernant l'énergie à faibles émissions de carbone en se fondant sur ces objectifs et en tablant sur les progrès accomplis dans le cadre des discussions bilatérales entre le Canada et les États-Unis et entre le Mexique et les États-Unis.
 - Il faut établir des mécanismes de tarification du carbone qui permettront à l'Amérique du Nord de s'engager à atteindre des objectifs d'atténuation des changements climatiques, par exemple la limite à 2 degrés Celsius de la hausse de la température convenue au cours des négociations de Copenhague et de Cancún sur le climat, en se fondant sur la réussite de modèles en place aux États-Unis tels que la *Regional Greenhouse Gas Initiative* (Initiative régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et la *Western Climate Initiative* (Initiative concernant le climat dans l'ouest américain).

- Une tarification convenablement structurée du carbone et des mécanismes connexes peuvent faire valoir les importantes possibilités qu'offre le secteur nord-américain de l'énergie fossile de soutenir financièrement les ajustements à apporter, dans l'ensemble de l'économie, aux infrastructures, à l'aménagement urbain, et aux modèles de production et de consommation requis pour passer à une économie prospère à faibles émissions de carbone.
- Dans le cadre d'une stratégie nord-américaine de l'énergie, il faudrait par exemple déterminer avec certitude la quantité de combustibles fossiles que l'on peut extraire sans que cela provoque des changements climatiques d'une ampleur inacceptable, et ce, dans le but d'aider le secteur nord-américain de l'énergie fossile à extraire et à commercialiser cette énergie en respectant l'environnement et en diminuant la polarisation sociale à l'égard de l'extraction, du transport et de la commercialisation des combustibles fossiles sur le continent.
- Les initiatives prises par le secteur nord-américain de l'énergie fossile en vue d'extraire, de transporter et de commercialiser les combustibles fossiles de manière respectueuse de l'environnement diminuent les répercussions environnementales de ce secteur, par exemple, grâce à des ententes novatrices de partage de la propriété intellectuelle de façon à favoriser l'adoption de pratiques plus écologiques, la diversification des portefeuilles d'énergie pour y joindre les énergies renouvelables, et le recours à ces énergies et à l'efficacité énergétique dans les activités industrielles.
- Une stratégie nord-américaine axée sur l'énergie propre devrait consister à fixer des objectifs et des résultats clairs tout en veillant à ce que les gouvernements fédéraux et infranationaux, de même que le secteur privé, fassent preuve de souplesse en recourant à des approches qui favorisent beaucoup mieux la mixité énergétique et d'autres facteurs qui varient de façon notable sur l'ensemble du continent.
- L'élimination des subventions gouvernementales au secteur nord-américain des combustibles fossiles, ainsi que le soutien aux investissements et aux mécanismes axés sur les conditions du marché qui favorisent l'efficacité énergétique et les techniques d'exploitation des énergies renouvelables, accéléreront le passage à une économie à faibles émissions de carbone.
- Il faut accorder la priorité aux politiques qui favorisent l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, car il s'agit des options les plus privilégiées.
- Il faut trouver des solutions novatrices pour relever les nouveaux défis économiques en matière de coût de la vie et d'emploi qui découleront de l'inévitable diminution de la quantité d'énergie récupérée par unité d'énergie afin de développer les ressources en énergie fossile.
- Tous les niveaux de gouvernement devraient se servir de leur important pouvoir, à titre d'acteurs commerciaux, pour accélérer le passage à une économie à faibles émissions de carbone, et ce, en favorisant l'énergie propre et l'efficacité énergétique dans le cadre des marchés publics.
- Le Canada, le Mexique et les États-Unis devraient déterminer si les règles commerciales empêchent l'application de politiques écologiques dans l'industrie alors qu'elles constituent des mécanismes efficaces pour passer à une économie à faibles émissions de carbone.

- Les gouvernements signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain devraient également chercher à éliminer les pratiques commerciales qui entravent le passage à une économie à faibles émissions de carbone, notamment l'afflux de voitures d'occasion énergivores au Mexique, et à favoriser des moyens tels que l'adoption de pratiques exemplaires et de techniques connexes à une telle économie.
3. La consultation des participants à l'atelier a donné lieu à plusieurs propositions et observations faisant valoir l'importance que les questions de procédure ont dans différents territoires en vue de coopérer fructueusement à l'égard des problèmes que suscitent l'énergie et le climat, notamment les suivantes :
- Des discussions nord-américaines sur le passage à une économie à faibles émissions de carbone qui maintient la prospérité, se fonde sur des discussions bilatérales entre les partenaires nord-américains et donne lieu à la sensibilisation du grand public et des intervenants permettront de jeter les bases d'une stratégie nord-américaine favorisant l'énergie à faibles émissions de carbone.
 - La collaboration consistant à garantir la sécurité énergétique tout en passant à une économie à faibles émissions de carbone exige une entente sur un ensemble fondamental d'objectifs communs.
 - L'élaboration et la mise en œuvre fructueuses, à tous les niveaux de gouvernement, de politiques et de stratégies intégrées concernant l'énergie et le climat exigent une participation synergique des divers ministères, notamment ceux chargés de l'énergie, de l'environnement et des finances.
 - Une large participation du secteur privé, de la société civile, de spécialistes et des gouvernements permettra d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies adéquates en matière d'énergie et de climat.
 - La collaboration des différents pays relativement à l'énergie et au climat exige l'alignement de certains éléments de programme afin d'atteindre les objectifs communs, et il est possible de multiplier les liens entre ces éléments lorsqu'un alignement complet ne se produit pas dès le début de cette démarche.
 - La compatibilité et la transparence des données favorisent la réussite de la collaboration.
 - Les pays seront plus enclins à participer de façon constructive à des programmes concertés s'ils envisagent positivement les résultats qu'ils se sont engagés à obtenir.
 - L'établissement de liens entre les avantages d'une économie à faibles émissions de carbone avec la santé humaine et la salubrité des écosystèmes permettra au public de mieux accepter les enjeux que présente l'abandon des combustibles fossiles.

Recommandations relatives au plan opérationnel pour 2013 à 2014

1. Le CCPM estime que l'ébauche du plan opérationnel pour 2013 et 2014 offre la possibilité de tenir compte de propositions qui découlent de la réunion de Calgary, notamment dans les projets suivants :
 - Lignes directrices nord-américaines en vue d'estimer les émissions de carbone noir

- Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques
 - Amélioration des conditions favorisant la construction écologique en Amérique du Nord
 - Les projets liés à l'écologisation du transport en Amérique du Nord
2. Le CCPM recommande qu'au cours de la mise en œuvre de ces projets, le Conseil saisisse l'occasion de tenir compte des propositions et des observations qui se rapportent auxdits projets et qui figurent dans la section *Observations générales* du présent avis.

Recommandations relatives aux objectifs stratégiques à long terme de la CCE

1. Le CCPM croit fermement que compte tenu de l'ampleur de ses attributions relativement aux questions environnementales nord-américaines et des mécanismes dont elle dispose pour favoriser la participation du public, la CCE peut constituer une tribune adéquate en vue d'élaborer des éléments clés d'une stratégie nord-américaine visant l'énergie à faibles émissions de carbone grâce à des discussions comprenant les Parties à l'ANACDE, les gouvernements infranationaux, des intervenants et des spécialistes de premier plan, et le public.
2. Le CCPM recommande qu'au cours de l'établissement du plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020, le Conseil entreprenne l'exercice suivant :
- Engage des discussions ambitieuses sur un passage rapide à une économie à faibles émissions de carbone en vue d'adopter une stratégie générale concernant l'énergie à faibles émissions de carbone et le climat pour l'ensemble de l'Amérique du Nord destinée à réduire les émissions de carbone de manière à éviter une augmentation de la température mondiale de l'ordre de 2 degrés Celsius.
 - Établit les objectifs suivants en vue de ces discussions : 1) déterminer la quantité d'énergie fossile qu'il est possible de produire en Amérique du Nord sans contribuer à des changements climatiques qui susciteraient le dépassement du seuil de 2 degrés Celsius, en se fondant sur un partage équitable de la quantité totale d'énergie fossile que l'on peut produire à l'échelle mondiale sans dépasser ce seuil, et en prenant en compte la possibilité que les réserves connues de cette énergie soient exclues de ladite production; 2) déterminer et planifier la mixité des énergies à faibles émissions de carbone qui seront nécessaires pour satisfaire les besoins énergétiques en Amérique du Nord, en tenant compte d'un recours intensif à l'efficacité énergétique et à d'autres mécanismes qui peuvent réduire la demande; 3) déterminer et établir des plans de mise en œuvre des ajustements à apporter aux infrastructures, à l'aménagement urbain, aux modèles de production et de consommation, et aux modalités de travail qui permettront de soutenir une économie prospère à faibles émissions de carbone.
 - Dans le cadre de ces discussions, le Conseil devrait se servir des propositions et observations en matière de politiques et de processus figurant dans la section *Observations générales* du présent avis.

Le CCPM est confiant du fait que les recommandations formulées dans le présent avis cadrent étroitement avec les priorités stratégiques que le Conseil a établies, et les membres du CCPM cautionnent unanimement ledit avis.

**Approuvé par les membres du CCPM
le 1^{er} mai 2013**